

LA CGSP REMET LES PENDULES A L HEURE

Chers camarades , Chers collègues,

Après avoir marqué son accord sur les carrières Finances des niveaux D, C et B en 2004, l'UNSP refuse les améliorations apportées à ces carrières.

Qui a accepté la fin des compléments de traitement pour toutes ces carrières ?

Qui a accepté l'intégration sur traitement provoquant une perte d'ancienneté ?

En 2004 , la CGSP avait refusé ces régressions qui ont spolié une partie du personnel.

En 2009, la CGSP, après un vote démocratique au sein de ses instances, a accepté des améliorations de ces carrières :

- la récupération échelonnée de l'ancienneté pécuniaire réelle des agents du niveau B qui ont été intégrés sur traitement.

- la possibilité offerte à tous les agents intégrés dans la dernière échelle du grade (dont DF2, CF3, CA3, BF4) ou de la classe (A23 et A33) de pouvoir s'inscrire et passer une formation certifiée et en cas de réussite de bénéficier légalement de la prime de développement des compétences;

- la diminution du nombre de formations certifiées dans les niveaux C et B ;

- la suppression de l'obligation de réussir avec fruit les cours préparatoires à l'épreuve d'accession au grade d'expert fiscal aux douanes et accises ;

- la spécificité du département des Finances, qui est garantie en cas de mobilité dans la mesure, où le candidat à la mobilité vers le SPF Finances doit avoir réussi l'épreuve de qualification professionnelle ;

- une possibilité supplémentaire de promotion pour tous les agents des niveaux C du SPF Finances qui pourront participer à l'épreuve d'accession au grade d'expert ICT ;

- le maintien de 50 % de la prime de développement des compétences durant trois ans au lieu d'un an, comme actuellement, en cas d'échec lors du renouvellement de la formation certifiée.

Il ne faut pas croire qu'il était possible d'obtenir plus dans le contexte économique et politique actuel.

Ce n'est pas en attaquant les autres organisations représentatives que l'on fera avancer le combat syndical qui permet d'améliorer la situation du personnel.